



Critérium U10/U8 au Golf de Pléneuf Val André

Samedi 12 et Dimanche 13 octobre 2024

Cette épreuve ne compte pas au Mérite National Amateur Jeunes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le règlement général du Grand Prix Jeunes de Pléneuf Val André.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les jeunes de 10 ans et moins, licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Le droit de jeu fédéral n'est pas exigé pour la participation à ce critérium.

QUOTAS ET CATÉGORIES

Catégorie U10 (2014 et après) :

Série U10 Garçons : score maximum – 9 trous

Série U10 Filles : score maximum – 9 trous

Série U8 mixte : score maximum – 9 trous

L'index pris en compte est celui de la clôture des inscriptions le 27 septembre 2024.

Dans chaque catégorie, les participants seront retenus en prenant compte l'ordre des index et ensuite l'ordre d'arrivée des inscriptions.

La liste des inscrits sera publiée à partir du Lundi 30 septembre sur le site de la Ligue de Bretagne.

FORMULE

Score maximum / 9 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours.

Un entraînement gratuit est possible entre le 1 octobre et le 11 octobre sur réservation auprès de l'accueil du Golf de Pléneuf Val André.

Distance de jeu :

Catégories	Garçons		Filles	
	Repère	Longueur	Repère	Longueur
U10	Violet	2210 m	Orange	1334 m
U8	Orange	1334 m	Orange	1334 m



Départage :

En cas d'égalité pour l'attribution du titre dans chaque catégorie, le départage se fera en play-off "trou par trou".
Pour les autres places, le départage se fera par le logiciel "RMS".

NB : en cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer le classement provisoire deviendra définitif.

Départs :

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par catégories et par sexe, en respectant l'ordre croissant des index.
Les horaires seront disponibles au plus tard à 12 h la veille du 1^{er} tour.

Lors du 2nd tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-5)

Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits : cf. § 1.2-2 (8)

Jeu lent : la procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (lire § 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vademecum).

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont à faire [au plus tard le 27 septembre 2023 à 23 h.](#)

Montant des droits d'inscription : 20 €

Inscription en ligne via le site de la Ligue de Bretagne de Golf.

PRIX

Souvenir offert au vainqueur de chaque catégorie.